

MISE À JOUR (15 novembre 2013): Veuillez consulter le lien suivant [Global Technical Consultative Meeting on Identification of Health R&D Demonstration Projects](#) pour toute information concernant la prochaine réunion mondiale et la [liste mondiale des propositions](#)

La [résolution de l'Assemblée mondiale de la Santé \(WHA66.22\)](#) prie le Directeur général de l'OMS « de faciliter, par le biais de consultations régionales et d'un large engagement des parties prenantes, la mise en œuvre de **quelques projets de démonstration de recherche-développement en santé**, afin de remédier aux lacunes qui pénalisent de manière disproportionnée les pays en développement, en particulier les plus pauvres d'entre eux, et au sujet desquelles une action immédiate peut être entreprises. »

À cet égard, le Bureau régional de l'OMS appelle à des soumissions sur d'éventuels projets de démonstration sur la recherche-développement en santé. L'appel à propositions est ouvert à tous les secteurs, y compris (mais sans s'y limiter) la société civile, les centres universitaires et de recherche, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les chercheurs.

En novembre, le Bureau régional de l'OMS organisera une réunion pour examiner et sélectionner au maximum quatre projets parmi ceux reçus. Les projets sélectionnés seront de nouveau évalués lors d'une réunion consultative technique mondiale d'experts et d'États Membres prévue du 3 au 5 décembre 2013 au Siège de l'OMS à Genève, avec pour objectif de proposer une liste prioritaire de quelques projets à prendre en considération par les États Membres. Le Secrétariat de l'OMS soumettra un rapport de la réunion du 3 au 5 décembre ainsi que la description des projets prioritaires afin qu'ils soient examinés lors de la cent-trente quatrième session du Conseil exécutif de l'OMS (20-25 janvier 2014) et la Soixante-Septième Assemblée mondiale de la Santé en mai 2014.

La sélection des projets de démonstration reposera principalement sur les éléments suivants :

1. remédier aux lacunes en recherche-développement liées à la découverte, au développement et/ou à la prestation de technologies de la santé pour les maladies qui pénalisent de manière disproportionnée les pays en développement, en particulier les plus pauvres d'entre eux, et au sujet desquelles une action immédiate peut être entreprise ;

2. utiliser des approches collaboratives, y compris des approches de savoir libre, pour la coordination de la recherche-développement ;
3. faire en sorte que le coût de la recherche-développement et le prix du produit ne soient plus liés ; et
4. proposer et favoriser des mécanismes de financement novateurs, y compris un financement novateur, durable et commun ;

Par exemple, les projets peuvent inclure des outils diagnostiques pour les maladies infectieuses, et des antibiotiques et autres agents anti-infectieux, entre autres.

Les parties intéressées peuvent envoyer leurs propositions (en utilisant le [modèle standard](#)) directement à l'adresse :
rpc@emro.who.int

La date limite de soumission est le **30 octobre 2013**. Toute proposition reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

LA DATE LIMITE DE SOUMISSION A ÉTÉ REPOUSSÉE AU 1er novembre 2013.

Plus d'information sur la page OMS [Santé publique, innovation, propriété intellectuelle et commerce](#) (en anglais).

Monday 6th of May 2024 04:51:16 PM